

CONCOURS EXTERNE			<i>i-EPrépa</i>
Ouverture inscriptions : mi-décembre Clôture inscriptions : fin janvier Début mars (épreuves écrites) Mai-Juin (épreuves orales)			
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Composition portant sur l'évolution politique, sociale, économique et le mouvement des idées depuis le XVIII ^{ème} siècle	4	4H	Culture générale Politiques publiques
Rédaction d'une note, à partir d'un dossier, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'un problème et d'apprécier les connaissances acquises, portant sur un sujet au choix du candidat : a) droit public b) droit pénal ou en procédure pénale	5	5H	Public Ou Pénal (2 modules dans le pack admissibilité parmi droit pénal, droit public, finances publiques)
Composition ou étude de cas au choix dans l'une des matières suivantes au choix du candidat : a) économie b) sciences et ressources humaines c) statistiques et mathématiques d) criminologie et droit pénitentiaire	4	4H	Pénitentiaire (seule matière préparée)
EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien de recrutement devant les membres du jury, à l'exception du psychologue, commençant par un exposé, soit à partir d'un sujet d'ordre général sur un thème d'actualité, soit à partir d'une étude de cas, qui auront été tirés au sort par le candidat. Cet entretien est appuyé par le rapport établi préalablement par un psychologue qui aura soumis le candidat à des tests psychologiques	9 (note < 5 éliminatoire)	15 mn de préparation + 10 mn exposé + 20 mn conversation	Admission pénitentiaire
Interrogation permettant de vérifier la maîtrise des principales données et la compréhension des grands problèmes portant sur l'une des matières suivantes au choix du candidat : a) histoire et relations internationales depuis 1918 b) sciences et ressources humaines (si matière non choisie à l'écrit) c) finances publiques d) droit public (si matière non choisie à l'écrit) e) droit pénal et procédure pénale (si matière non choisie à l'écrit)	3	30 mn de préparation + 30 mn oral	Admission pénitentiaire
Epreuve de langue vivante étrangère comportant la lecture et la traduction d'une partie d'un texte d'actualité ainsi qu'une conversation dans la langue suivante : allemand, anglais, arabe littéraire, arabe dialectal, espagnol, italien, russe et portugais	2	20 mn préparation + 20 mn oral	Anglais